

**Compte rendu du discours de clôture  
de la matinée de rencontres économiques**

Le développement des échanges économiques entre la  
France et l'Égypte.

Institut du monde arabe, le 1<sup>er</sup> décembre 2015.

*Un événement en partenariat avec le Conseil franco-égyptien des affaires, l'Ambassade de France en Egypte,  
l'Ambassade d'Égypte en France et MEDEF International.*

## SE M. André PARANT, Ambassadeur de France en Égypte :

Cher Monsieur l'Ambassadeur, chère Madame la Sénatrice, Mesdames et Messieurs, chers amis,

C'est un grand honneur qui m'échoit et une lourde responsabilité, puisqu'il me revient de clore une matinée de débats très riche, au cours de laquelle beaucoup de choses ont été dites. Je m'efforcerai donc d'être le plus bref possible.

La relation économique franco-égyptienne est à l'image de notre relation générale, à la fois ancienne et solidement ancrée. Cela est vrai sur le plan commercial. Nos échanges ont fortement progressé, hors contrats militaires. Nos exportations vers l'Égypte sont en hausse de + 23 % sur les neuf premiers mois de l'année par rapport aux neuf premiers mois de l'année précédente. La France est, à ce jour, le septième client de l'Égypte, et son sixième fournisseur (derrière la Chine, l'Arabie Saoudite, les Émirats Arabes Unis, les États-Unis d'Amérique et l'Allemagne), avec une part de marché qui a longtemps été autour de 3 %, et qui est actuellement autour de 4 %.

Notre stock d'investissements se situe aux alentours de 3 milliards d'euros, avec des flux de l'ordre de 300 millions d'euros par an, ce qui nous situe au sixième rang des investisseurs étrangers en Égypte. Près de 150 entreprises françaises sont présentes dans ce pays, dans des secteurs très variés. Elles emploient directement plus de 30 000 personnes. Cette présence continue à se développer, comme en témoigne, à titre d'exemple, ces deux dernières années, le développement du réseau de distribution de Total en Égypte, l'ouverture de nouvelles usines de L'Oréal et de Lactalis, ou l'implantation d'une filiale d'AXA.

Enfin, la France est très engagée aux côtés de l'Égypte dans le développement de ses grandes infrastructures. Le consortium d'entreprises françaises qui construit depuis 30 ans le métro du Caire vient de remporter des contrats de la phase 4 A de la ligne 3 et une partie de la phase 3. Vinci poursuit la construction du barrage d'Assiout, sur le Nil. Axens a remporté plusieurs contrats de modernisation de raffineries.

Notre soutien financier au développement de ces infrastructures se poursuit. L'Agence Française de Développement a engagé, en 2015, 260 millions d'euros dans les secteurs de l'eau, de l'assainissement, des transports, de l'énergie et de l'agriculture. Le ministère des Finances a accordé à l'Égypte un prêt bonifié de 344 millions d'euros pour pouvoir financer l'acquisition de matériels roulants des phases 3 et 4 de la ligne 3 du métro du Caire. C'est le prêt le plus important de ce genre qui a été accordé, depuis celui qui avait été octroyé pour la construction de la ligne à grande vitesse au Maroc. C'est dire l'importance de l'implication publique de la France dans la construction des infrastructures en Égypte.

Cette dynamique de notre relation économique s'inscrit dans un contexte favorable. La situation politique de l'Égypte est en voie de stabilisation. La transition engagée au mois de juillet 2013 touche à sa fin. Après le Référendum constitutionnel et l'élection du Président Al-Sissi, la troisième et dernière étape de cette transition devrait être tenue, avec les élections législatives. Le nouveau Parlement devrait entrer en fonction dans les prochaines semaines.

Les défis qui se posent à l'Égypte restent considérables, à commencer par ceux de la sécurité et du développement économique. Ceci étant, après les précédents de la période 2011/2013, une grande majorité d'Égyptiens souhaitent avant tout la stabilité et l'amélioration de ses conditions de vie. Ses dirigeants sont tellement conscients des enjeux qu'ils sont très mobilisés pour y faire face. L'autre défi est celui de la sécurité. Le risque terroriste est présent, en Égypte. Cependant, dans l'état actuel des choses, nous pouvons vivre et travailler dans d'excellentes conditions dans les principales villes égyptiennes, sous réserve d'observer des précautions de bon sens.

Sur le plan économique, l'effort engagé par les autorités égyptiennes commence à porter ses fruits. Les actions et réformes entreprises depuis 18 mois sont impressionnantes, qu'il s'agisse de la réduction des subventions à l'énergie, du règlement d'une partie des arriérés aux compagnies pétrolières, de la nouvelle loi sur les investissements, de l'achèvement de la construction du deuxième canal de Suez et de l'investissement dans les capacités de génération électrique. Ces actions ont permis de restaurer la confiance des acteurs économiques domestiques et étrangers. Après avoir plafonné autour de 2 % les

années précédentes, la croissance a atteint 4,2 % en 2015. L'inflation est maîtrisée et les Investissements Directs Étrangers ont retrouvé en 2014 leur niveau de 2009, autour de 6,5 milliards d'euros. Enfin, la découverte par ENI du champ gazier de Zohr pourrait laisser envisager le retour à l'indépendance énergétique de l'Égypte dans les années qui viennent.

La réduction du déficit budgétaire devra être poursuivie par un effort accru en matière de réduction des subventions et de consolidation fiscale. Il en va de même des actions engagées pour sécuriser l'approvisionnement en énergie ou pour améliorer l'environnement des affaires.

Enfin, la crise des devises provoquée par la dégradation de la position extérieure de l'Égypte devra être résolue, en trouvant auprès des pays du Golfe, des marchés financiers et des institutions internationales les moyens de financement nécessaires à court terme, et en prenant sur le plan monétaire les décisions appropriées.

La relation bilatérale franco-égyptienne a rarement été aussi étroite. Cette relation a toujours été extrêmement amicale et substantielle. Elle connaît, depuis la visite du Président Al-Sissi à Paris au mois de novembre 2014, un élan nouveau. Notre coopération se développe dans tous les domaines.

Sur le plan politique, la France considère l'Égypte comme étant un partenaire stratégique de premier plan dans la zone MENA (Middle East and North Africa), où nous avons une présence forte et des intérêts à préserver. L'Égypte est par ailleurs un allié majeur dans la lutte contre le terrorisme. Notre concertation est permanente sur cette question et devrait encore se renforcer, à la faveur de la participation de l'Égypte au Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies pour les deux prochaines années. Cette coopération va au-delà des sujets régionaux : nous avons travaillé ensemble à la préparation de la COP21, compte tenu des responsabilités exercées par l'Égypte sur les questions de l'environnement et du climat au sein de l'Union Africaine.

La convergence de nos intérêts nous a conduits à renforcer notre coopération dans le domaine de la défense et de la sécurité, par la conclusion de contrats militaires à très forte visibilité, mais aussi dans le domaine de la formation et du renseignement.

Les grands projets économiques peuvent offrir à nos entreprises des opportunités intéressantes. C'est le cas du développement de la zone économique du canal de Suez ; il saura susciter l'intérêt des entreprises françaises, pour la conception ou la réalisation d'un certain nombre d'infrastructures, ou investir dans les zones industrielles ou les plateformes logistiques créées dans le cadre de ce projet. C'est aussi le cas des projets envisagés dans le secteur du développement urbain et des énergies renouvelables. L'adoption de tarifs de rachat garantis pour l'électricité produite à partir de l'énergie renouvelable ouvre des opportunités aux investisseurs français. Un certain nombre d'entreprises françaises ont marqué leur intérêt. J'invite l'ensemble de la filière à se mettre en ordre de bataille dans la perspective des projets qui devraient être lancés en 2016. En outre, la France dispose, en ce qui concerne la conception de villes durables, d'une expertise reconnue sur le plan international. J'encourage les entreprises françaises à s'organiser pour présenter dans les meilleurs délais une offre française aux autorités égyptiennes.

L'Égypte, c'est aussi un marché de 90 millions de consommateurs, susceptible d'offrir aux grands groupes comme aux P.M.E. un débouché commercial pouvant constituer une porte d'entrée vers d'autres marchés au Proche-Orient et en Afrique de l'Est.

Je félicite et remercie chaleureusement l'Institut du monde arabe, son Président, mais aussi le Conseil franco-égyptien des affaires et MEDEF International pour l'organisation de cet évènement et pour leur contribution au renforcement des relations entre l'Égypte et la France, notamment sur le plan économique. J'espère que les prochaines échéances, comme la visite du Président français en Égypte au premier semestre 2016, seront l'occasion de célébrer de nouvelles avancées dans cette relation franco-égyptienne. Je vous remercie de votre attention.